

A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de gestion (tarifs en vigueur au 1er octobre 2020)

	Essentiel 6,70 %TTC	Equilibre 10,80 %TTC	Premium par ICI 12 %TTC
Honoraires de gestion sur le quittancement			
Gestion comptable			
Reversement mensuel des loyers	A la demande	INCLUS	INCLUS
Frais administratif, compte rendu de gestion trimestriel	9 €TTC / trim	9 €TTC / trim	INCLUS
Préparation et édition de l'aide à la déclaration des revenus fonciers	60 € TTC	60 € TTC	Inclus dans la formule
Gestion administrative			
Mise en demeure du locataire pour non fourniture assurance habitation	10 € TTC	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Mise en œuvre de la délivrance du congé au locataire (par acte extrajudiciaire)	54 € TTC / l'acte	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Compléter les demandes de renseignements relatives à la taxe d'habitation	10 € TTC / l'unité	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Commande et suivi des diagnostics immobiliers obligatoires en dehors de la relocation	10 € TTC / l'unité	10 € TTC / l'unité	Inclus dans la formule
Gestion de la clôture du mandat de gérance	54 € TTC / lot	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Duplicata de documents	5 € / document	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Frais de représentation en assemblée générale	96 € TTC	96 € TTC	Inclus dans la formule
Avenant et modification de contrat d'habitation	250 € TTC	250 € TTC	Inclus (sauf cas des colataires)
Gestion technique			
Faire exécuter les travaux d'entretien et menues réparation	28,80 € TTC / l'unité	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Gestion des travaux d'amélioration <ul style="list-style-type: none"> • Si montant < 8.000 € • Si montant > 8.000 € 	220 € TTC / chantier 340 € TTC / chantier	220 € TTC / chantier 340 € TTC / chantier	Inclus dans la formule
Déclarer et suivre les sinistres (dégât des eaux et dommage ouvrage)	36 € TTC / sinistre	36 € TTC / sinistre	Inclus dans la formule
Frais de représentation aux expertises	54 € TTC / l'expertise	54 € TTC / l'expertise	Inclus dans la formule
Suivi et contrôle des contrats d'entretien locatifs (contrats d'entretien chaudière, climatisation...)	10 € / lot	Inclus dans la formule	Inclus dans la formule
Assistance à la réception d'un logement neuf et suivi des levées de réserves	180 € TTC / lot	180 € TTC / lot	Inclus dans la formule
Visite préalable à l'état des lieux de sortie	54 € TTC	54 € TTC	
Gestion contentieuse			
Gestion des loyers impayés (hors GLI) (rapports avec les huissiers et les avocats)	60 € TTC / vacation	Inclus avec la garantie de loyer	Inclus avec la garantie de loyer
Gestion des charges locatives impayées	30 € TTC / vacation	Inclus avec la garantie de loyer	Inclus avec la garantie de loyer

Honoraires de location d'un logement d'habitation principale nu ou meublé (tarif en vigueur au 1^{er} octobre 2020)

	Location en zone tendue	Location en zone non tendue
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € TTC le m ²	8 € TTC le m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux :	3 € TTC le m ²	3 € TTC le m ²

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de location d'un logement d'habitation principale nu ou meublé	Location en zone tendue	Location en zone non tendue
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € TTC le m ²	8 € TTC le m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux :	3 € TTC le m ²	3 € TTC le m ²
Locaux commerciaux		
Négociation	10 % TTC du loyer annuel hors charges	
Etat des lieux	4 % TTC du loyer annuel hors charges	
Rédaction de bail	6 % TTC du loyer annuel hors charges	
Locaux professionnels		
Négociation	10 % TTC du loyer annuel hors charges	
Etat des lieux	4 % TTC du loyer annuel hors charges	
Rédaction de bail	6 % TTC du loyer annuel hors charges	
Prestations complémentaires		
Duplicata de documents	0,60 € TTC	
Avenant et modification du contrat d'habitation	250 € TTC	
Honoraires d'état des lieux hors heures ouvrables	84 € TTC	
Prélèvements et / ou chèques rejetés	24 € TTC	
Honoraires de rendez-vous (hors heures ouvrables – service comptabilité)	18 € TTC	

HONORAIRES DE TRANSACTION

Valeur des biens	A la charge du vendeur – TVA en vigueur : 20 %
Forfait parking ou garage	3.000 € TTC
De 0 € à 100.000 €	9 % TTC (minimum 5.000 € TTC)
De 100.001 € à 120.000 €	8 % TTC
De 120.001 € à 150.000 €	7 % TTC
De 150.001 € à 250.000 €	6 % TTC
250.001 € et plus	5 % TTC

Carte non détention de fonds

L'agence titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « non-détention de fonds » pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, ne peut recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur. Article 94 du Décret n°72-678